

28^e PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

Visant à **lutter** contre la **pollution des océans**.

Présentée

Les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école élémentaire Roger PAGGI de
Ruffey- lès-Echirey

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

De nos jours, en France, l'océan est pollué par des milliers de tonnes de déchets qui abîment notre planète.

L'océan produit la majeure partie d'oxygène dans le monde, aspire le CO₂, abrite les coraux qui sont la source de nourriture et d'habitat pour la faune marine comme les poissons.

Malheureusement, l'océan est en danger à cause de quatre types de pollution : plastique, lumineuse, sonore et chimique.

Nous avons choisi de nous intéresser à la crème solaire car c'est un sujet qui parle à tous. Elle est responsable en plus de la pollution chimique et plastique de nos océans.

D'après une étude menée par le centre « The National Center for Biotechnology Information », les filtres chimiques, faisant partie des crèmes solaires, sont très polluants. Ils sont non biodégradables et persistent dans l'eau. Ils entravent la photosynthèse, vitale aux organismes aquatiques en bloquant les rayons de soleil.

Or, 25000 tonnes de crème solaire sont déversées dans les océans chaque année. Cela correspond à 48 litres déversés dans les océans chaque minute à l'échelle de la planète. Pour une seule plage de Marseille, le chercheur du CNRS, Jérôme Labille, a obtenu le chiffre de 52 kg de crème solaire qui finit chaque jour dans la Méditerranée en été. En effet, les scientifiques estiment que 25% de la quantité de crème étalée sur le corps se dilue dans la mer au bout de 20 minutes de baignade.

Nous avons recueilli quelques témoignages :

Notre professeur de danse, Antoine Arbeit, se promenait au bord de la mer un matin. L'eau qui était limpide le matin est devenue opaque cinq heures après, car elle était recouverte d'une couche huileuse de crème solaire.

Un élève de notre classe raconte avoir plongé dans l'eau avec son masque. Il ne voyait rien deux minutes plus tard ; c'est encore cette couche huileuse qui recouvrait ses lunettes.

La pollution par la crème solaire est dite « silencieuse » et les gens ne se rendent pas compte du danger pour eux et les océans.

Pourtant nous constatons que chaque marque a son propre label certifié environnement mais il n'y a rien d'uniformisé au niveau national.

Nous recommandons une signalétique qui oblige les maires à signaler l'importance de la pollution sur des plages très fréquentées.

En proposant un flacon de crème solaire recyclable, consigné et rechargeable, nous visons à réduire la pollution plastique.

Il nous semble important enfin, d'informer nos camarades de la nécessité d'utiliser de la crème solaire pour protéger sa peau, tout en privilégiant des crèmes non nocives pour les océans.

PROPOSITION DE LOI

Article 1

Un organisme indépendant est chargé de certifier les crèmes solaires non nocives pour l'océan, en apposant un label national unique sur les produits solaires.

Article 2

Pour toute plage fortement fréquentée, la municipalité prévoit une signalétique indiquant la quantité de crème solaire se déversant dans l'océan en fonction du nombre de baigneurs sur la plage. Elle est accompagnée d'une information sur l'impact environnemental des crèmes solaires sur les écosystèmes marins.

Article 3

Chaque marque doit proposer un flacon rechargeable de crème solaire, en matière recyclable et vendu avec consigne.

Article 4

Dans le cadre du parcours éducatif à la santé, les enseignants doivent organiser une journée de sensibilisation à la nécessité de protéger notre peau tout en respectant les fonds marins.